



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-09(08)

Lieu de stockage et de traitement (au Canada)

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-09(08) – Lieu de stockage et de traitement (au Canada) (PaFF)

Énoncés :

Restreindre le lieu géographique du traitement de l'information et du stockage des données aux installations situées dans la frontière gouvernementale et juridique du Canada.

Responsable : Aucun

Discussion :

Le choix du lieu géographique de la prestation des services essentiels de traitement et de stockage de l'information peut avoir une incidence directe sur l'aptitude des organisations à exécuter adéquatement les fonctions liées à leur mission et à leurs activités. Une compromission ou une violation de l'information et des systèmes à incidence élevée peut avoir des conséquences négatives ou catastrophiques sur les biens ou les activités de l'organisation, les individus, les autres organisations et le Canada.

a. Restreindre le traitement et le stockage de l'information à incidence élevée aux installations dans la frontière gouvernementale et juridique du Canada permet de fournir un plus grand contrôle sur un tel traitement et un tel stockage.